

DOSSIER DE PRESSE

COSMOS
Tous les sports. Un seul univers.

27 NOVEMBRE 2025

La branche professionnelle du Sport fête ses 20 ans

COSMOS
Tous les sports. Un seul univers.

AESL
Association des Employeurs
du Sport et des Loisirs

**la
cgt**

FNASS
Fédération Nationale
des Associations Nationales
des Syndicats de Sports

Cfdt: COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Service de presse du COSMOS : CommStrat
Adeline Truchot
atruchot@commstrat.fr – 06 60 83 01 03
Laura Scandella
laurascandella@commstrat.fr – 06 37 53 58 36



20 ans...

En 2025, la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) célèbre ses vingt années d'existence. **Sa création en 2005 a marqué un tournant décisif pour l'ensemble du secteur sportif français**, en apportant un cadre adapté et protecteur aux milliers de structures et de salariés qui font vivre le sport au quotidien.

Née d'un dialogue social ambitieux et volontariste, la CCNS a su dès les origines **concilier la diversité des acteurs du sport** : le monde associatif, le secteur marchand et le sport professionnel. En vingt ans, elle est devenue un pilier incontournable de la professionnalisation et de la structuration du sport en France. Elle a permis de bâtir des normes sociales adaptées aux réalités spécifiques du secteur, de sécuriser les parcours professionnels et de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques.

Aujourd'hui, la CCNS s'impose comme **un véritable moteur de cohésion et de progrès**. Elle rassemble dans un cadre commun des milliers de structures aux profils variés, qu'il s'agisse d'un petit club associatif employant un salarié à temps partiel ou d'une grande structure regroupant plusieurs centaines de collaborateurs. Grâce à ce socle partagé, les salariés bénéficient de droits clairs et renforcés et les employeurs disposent d'outils juridiques et sociaux pour accompagner leur développement.

Ce 20^e anniversaire est l'occasion de **mesurer le chemin parcouru**, mais aussi pour le secteur de **se projeter vers l'avenir**. Dans un contexte où le sport se doit de jouer un rôle croissant dans la société – santé, inclusion, éducation, emploi, attractivité économique – la branche entend continuer à **innover et à anticiper les défis à venir** : transition écologique, numérique, féminisation, nouvelles formes d'emploi et de pratiques sportives.



La célébration des 20 ans de la CCNS n'est pas seulement un regard rétrospectif : elle traduit la volonté des partenaires sociaux du sport de poursuivre et d'**amplifier leur engagement commun** pour un secteur plus fort, plus solidaire et plus durable.

La représentativité



Représentativité patronale

La mesure de la représentativité des organisations patronales s'appuie sur plusieurs critères notamment celui de l'audience patronale. Pour pouvoir être reconnue représentative et donc siéger au sein des négociations de branche, une organisation d'employeurs doit représenter au moins 8 % :

- soit de l'ensemble des entreprises adhérant à une organisation d'employeurs candidate à la représentativité ;
- soit des salariés employés par ces mêmes entreprises.

La mesure de l'audience patronale joue notamment un rôle majeur dans la négociation des accords collectifs puisque, pour être étendu à l'ensemble des entreprises de la branche, un accord ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition de la part d'une ou plusieurs organisations d'employeurs représentant plus de la moitié des effectifs salariés des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle du champ concerné.

Représentativité syndicale

Les chiffres de l'audience dans la branche professionnelle correspondent à l'agrégation des résultats obtenus par les organisations syndicales aux élections du Comité Social et Economique (élections CSE) dans les entreprises d'au moins 7 équivalents temps plein ainsi que l'audience obtenue dans le secteur professionnel aux élections TPE, lors du dernier cycle électoral de 4 ans. Il faut obtenir 8% d'audience pour être représentatif et pouvoir siéger dans les instances de la CCNS.

Les organisations patronales de la branche Sport



(85,83 % de représentativité patronale)*

Le COSMOS est la principale organisation patronale de la branche du Sport, représentant aussi bien le secteur associatif et le secteur du sport professionnel que le secteur privé marchand. Au niveau de la branche, le COSMOS négocie le texte de la CCNS, avec les autres partenaires sociaux représentatifs, et atteint une audience de 86% des structures adhérentes à une organisation patronale.

Concernant le secteur associatif, le COSMOS regroupe les fédérations, organes déconcentrés et clubs affiliés des fédérations, le CNOSF, les organisateurs d'événements et autres associations du secteur.

Dans le sport professionnel, le COSMOS représente le secteur notamment par le biais de l'adhésion de l'ensemble des unions de clubs regroupant les structures évoluant en divisions professionnelles, féminines et masculines, et compte également l'ANLSP et toutes les ligues professionnelles dans ses rangs.

Enfin, le secteur marchand est présent et représenté au travers des réseaux de salles de fitness et d'escalade notamment, d'exploitants d'équipements sportifs et d'organisateurs d'événements privés.

Fort de 12 000 structures adhérentes, le COSMOS s'attache à porter l'unité du sport comme principe fondateur, accompagne ses adhérents dans leur quotidien d'employeurs et les représente dans les négociations et auprès des pouvoirs publics.



(14,17 % de représentativité patronale)*

Créée en 2018 par Active FNEAPL et Hexopée, l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs (AESL) est représentative dans la branche Sport. Elle tient aussi sa légitimité de son inscription dans la branche dès l'origine (le CNEA alors) et de son attachement profond à une vision globale de l'économie du sport, tant sociale et solidaire, que marchande et professionnelle.

L'AESL accompagne et représente plus de 10 000 employeurs, et ainsi toutes les formes de structures sportives, toutes les facettes d'expression de l'activité sportive.

L'AESL est ainsi constituée d'un duo proactif en matière de dialogue social, de plaidoyer : elle porte les intérêts de tous ses adhérents et dessine une véritable passerelle entre le secteur privé marchand et le secteur non lucratif. Preuve que le secteur sportif est marqué par la diversité et empreint d'unité, l'AESL promeut une vision lucide et volontariste du développement de l'économie et de l'emploi dans la branche.

**Arrêté du 23 janvier 2022 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la Convention Collective Nationale du Sport*

Les organisations syndicales de salariés de la branche Sport



(50,97 % de représentativité syndicale)*

Première organisation syndicale de salariés dans la branche professionnelle du sport depuis la première mesure de représentativité en 2012, la F3C-CFDT est devenue majoritaire avec 50,97% des suffrages en 2021. Nous sommes implantés aussi bien dans le secteur du sport associatif (UCPA, FFF, CNOSF, dans les ligues et comités fédéraux...), dans le sport professionnel (Stade Toulousain, Olympique de Marseille, ...) ou dans le sport marchand (Basic Fit, Vert Marine...). Notre organisation a la particularité d'intégrer l'ensemble des syndicats d'entraîneurs professionnels de sports collectifs (UNECATEF, Tech XV, SCB, 7 Master, Volley Coach Inside...), les syndicats d'administratifs du football (SNAAF) et du rugby (UNIPAAR) ainsi que de nombreux professionnels du sport exerçant à temps plein ou à temps partiel dans tous types de structures. Nous pouvons ainsi nous appuyer sur ce panel de professionnels représentant l'ensemble du périmètre de la branche pour agir pour la création de garanties collectives concourant notamment à un accroissement de la professionnalisation et des rémunérations minimales, à la féminisation des métiers, à la création de formations permettant le développement des compétences, à la prise en compte de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, à la protection sociale... Nous sommes ainsi un acteur moteur et pertinent dans les négociations de la CCNS.



(35,22 % de représentativité syndicale)*

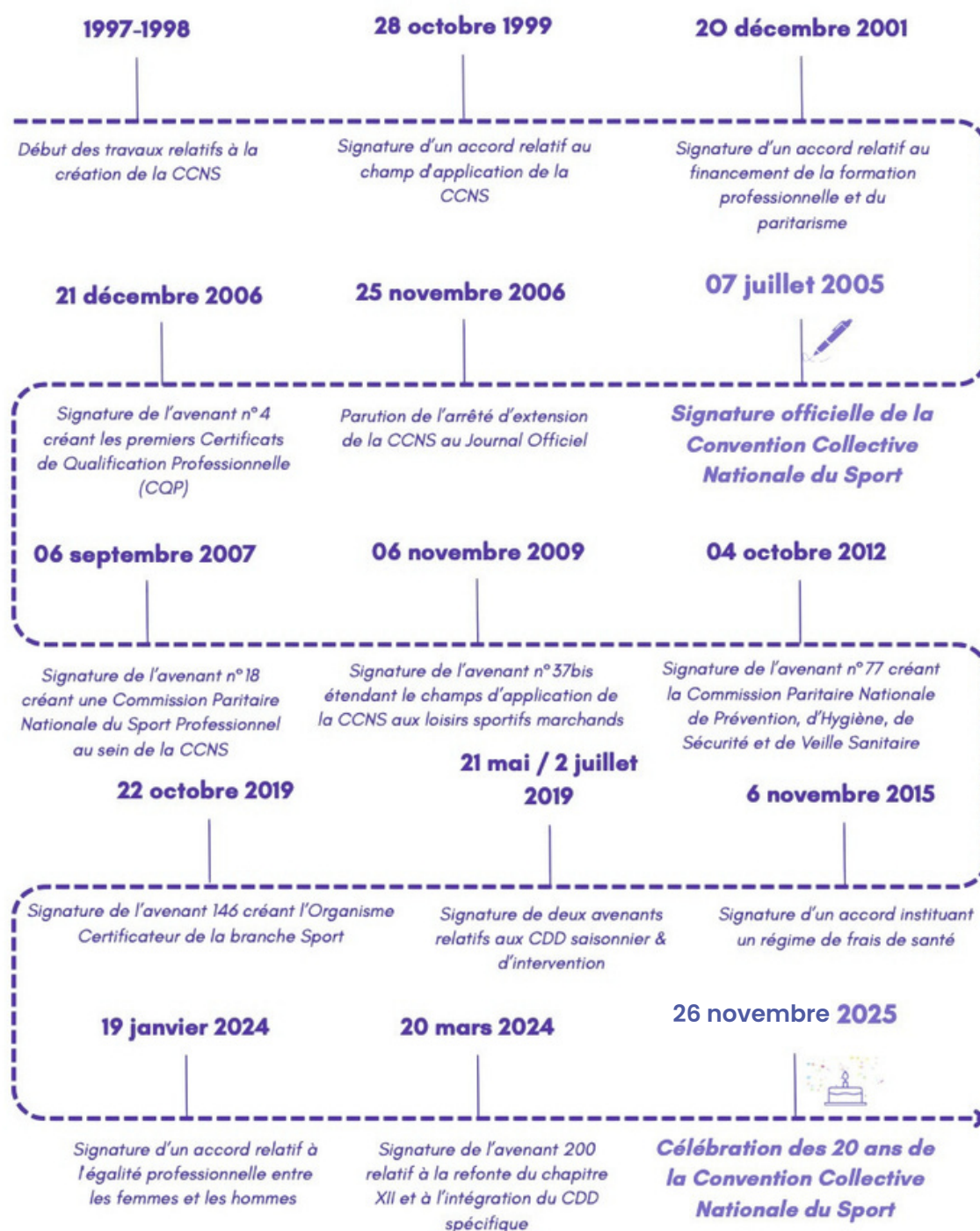
La Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs (FNASS) est un acteur et un signataire de la première heure de la négociation collective du sport. Il était impensable que les principaux acteurs du spectacle sportif ne soient pas associés à cette négociation. C'est pour cela que la FNASS composée exclusivement d'unions de sportives et de sportifs (AJPH, PROV ALE, PROSMASH, SFCC, SNB, UNCP, UNFP, UNSHN) a siégé et négocié cette CCNS, afin de défendre et faire valoir leurs droits en tant que salariés. La FNASS n'a cessé de passer les tours de la représentativité syndicale, afin de conserver son autonomie et défendre notamment le métier de sportif professionnel en perpétuelle évolution. Au fil des cycles de représentativité, elle a dû dépasser son périmètre naturel, afin de se positionner comme un acteur central de la représentation salariée de la branche. Elle continue d'œuvrer par l'intermédiaire de ses membres sur les accords disciplinaires. Elle joue un rôle majeur sur le positionnement politique de la branche du Sport, comme un acteur fort et incontournable de la professionnalisation et de la certification auprès des différents ministères, agences et institutions sportives.



(13,81 % de représentativité syndicale)*

Dès le début du XXe siècle, la CGT considère le sport comme un outil d'émancipation pour les travailleur(euse)s. La CGT a participé aux négociations de la convention collective du sport, quelle a rejointes pour défendre les droits des salarié(e)s. Elle est représentée dans les associations et de nombreux clubs, ligues et fédérations. Elle s'engage aux côtés des travailleuses et travailleurs, en militant pour une grille salariale équitable, une classification juste des métiers et la prise en compte des rythmes atypiques. Elle considère l'organisation de la formation comme un levier d'émancipation et un socle de construction de carrière. La CGT accorde également une attention essentielle aux questions de santé et de prévoyance, en veillant à adapter les dispositifs aux réalités spécifiques du secteur. Elle contribue aux études de branche via l'Observatoire des métiers du sport, mobilisant ses syndicats, ses fédérations et la Confédération CGT. Ses collectifs tentent d'être au plus près des revendications, en particulier celles des éducateur(ice)s sportif(ve)s souvent précaires, cœur du métier, en défendant leurs conditions de travail et leur reconnaissance professionnelle, et de celles toutes les personnes qui assurent le bon fonctionnement des structures.

Retour sur 20 ans de CCNS



Les chiffres clés de la branche Sport

La Convention Collective Nationale du Sport rassemble 3 économies distinctes mais unies au sein de la branche sport :

- sport associatif
- sport marchand
- sport professionnel

En vingt ans, la CCNS est devenue le socle de référence pour l'ensemble du secteur. Elle a progressivement façonné un cadre commun, garant d'équité pour les salariés et de stabilité pour les employeurs.

Au-delà de son rôle social et juridique, la CCNS illustre la vitalité d'une branche en constante évolution. Les chiffres témoignent de l'ampleur économique du sport en France, de la diversité des emplois et des structures et de la progression continue de l'activité depuis deux décennies.

Quelques chiffres :

- 200 000 salariés
- 36 000 structures employeuses
- 10 milliards d'euros de poids économique
- 7,2 % de croissance annuelle de l'emploi sur 10 ans
- 60 % d'éducatrices et d'éducateurs sportifs
- 35 % de femmes parmi les salariés de la Branche
- 96 % des structures de la branche ont - de 20 salariés
- 67 % des structures employeuses ont mobilisé au moins un dispositif de formation en 2024
- + de 150 réunions paritaires par an
- + de 210 avenants signés en 20 ans



Rôles et missions de la branche sport

Depuis sa création, la Convention Collective Nationale du Sport ne se limite pas à un simple texte juridique : elle constitue un véritable levier de structuration pour l'ensemble du secteur. Ses missions couvrent un champ large et à travers ses rôles, la CCNS illustre sa capacité à s'adapter aux évolutions du sport et à répondre aux enjeux sociaux, économiques et sociétaux.

- **Garantir un cadre d'emploi équitable pour tous les salariés du sport**

La CCNS fixe des règles claires et protectrices, afin que chaque salarié – qu'il soit éducateur sportif à temps partiel ou athlète professionnel – bénéficie de droits sociaux adaptés et sécurisés.

- **Encadrer la diversité des structures**

Elle harmonise les pratiques sociales entre des acteurs très variés, allant des petites associations locales aux entreprises privées et clubs professionnels, pour offrir un socle commun de stabilité.

- **Former et certifier**

La branche a créé des dispositifs de formation et de certification innovants, permettant depuis 2008 à plus de 100 000 professionnels d'obtenir un diplôme reconnu et de développer leurs compétences.

- **Accompagner l'évolution du sport professionnel**

Elle adapte en permanence le cadre juridique et social aux spécificités des disciplines émergentes et au développement des compétitions féminines et masculines.

- **Prévoir des dispositifs prévoyance et santé au profit des salariés**

La branche a négocié des dispositifs collectifs supérieurs aux obligations légales, garantissant une couverture renforcée en santé et prévoyance pour l'ensemble des salariés.

- **Favoriser l'insertion et l'inclusion par le sport**

Grâce à des actions concrètes, la CCNS contribue à faire du sport un outil d'intégration sociale et professionnelle pour des milliers de bénéficiaires éloignés de l'emploi.

- **Observer et produire des études économiques et sociales**

La CCNS s'appuie sur l'Observatoire des Métiers du Sport pour analyser l'évolution du secteur, publier des rapports et fournir aux décideurs des données fiables qui éclairent les politiques d'emploi, de formation et de structuration.

- **Être l'interlocutrice des pouvoirs publics, institutionnels et sportifs**

Reconnue comme un acteur central du dialogue social, la branche du Sport représente les intérêts des employeurs et des salariés auprès de l'État, des collectivités, des institutions et des instances sportives nationales et internationales.

Enjeux et perspectives

Depuis 20 ans, les partenaires sociaux de la branche se sont affirmés comme des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics, institutionnels et sportifs et plus encore comme des acteurs à part entière des politiques sociales.

La branche Sport a un rôle à jouer dans les nombreux débats qui animent actuellement la société, avec un message clair : le sport n'est pas une variable d'ajustement budgétaire, mais un investissement stratégique pour la société. Cette vision a été récemment réaffirmée à travers l'Étude sur l'impact social, sociétal et économique du sport de l'Observatoire des Métiers du Sport, dont est issu un indicateur qui parle de lui-même :

« 1 € investi dans le sport = 13 € d'économies directes ou indirectes de dépenses publiques »*

Les perspectives qui s'ouvrent à la branche sont porteuses de défis majeurs : la montée en puissance du sport féminin, l'essor de la digitalisation, l'émergence de nouveaux modèles économiques et la question du financement public redessinent les contours du paysage sportif. À cela s'ajoutent des enjeux majeurs tels que la transition écologique, ou encore l'évolution des pratiques qui modifient en profondeur la relation entre citoyens et sport.

Face à ces défis, la branche devra continuer à faire vivre un dialogue social agile et constructif et être capable d'anticiper les besoins et d'apporter des réponses collectives. C'est cette capacité à conjuguer tradition et innovation, responsabilité sociale et adaptation permanente, qui permettra au sport d'affirmer pleinement son rôle moteur au service de la cohésion sociale, de la santé publique et du développement durable.

**Étude sur l'impact social, sociétal et économique du sport réalisée par le cabinet Pluricité et le CDES Limoges, avec le soutien de l'Afdas pour l'Observatoire des Métiers du Sport*



PROGRAMME

Animé par Laurie DELHOSTAL,
journaliste et réalisatrice sports



OUVERTURE

26 novembre 2025

Musée des Arts Forains, 75012

Accueil : 15h-16h
Colloque : 16h-19h30

GRANDS TÉMOINS

- Philippe DIALLO, Président du COSMOS et de EASE
- Marylise LÉON, Secrétaire Générale de la Cfdt

PANORAMA DE LA BRANCHE DU SPORT, DE SON HISTOIRE ET DE SES TRAVAUX PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX

Représentants des cinq organisations syndicales et patronales représentatives

GRANDS TÉMOINS

- Franck LECLERC, Directeur de la FNASS
- Pascal CHANTEUR, Président de la FNASS
- Charlotte VANBESIEEN, Secrétaire générale de la FERC-CGT

TABLE RONDE : LA CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES À LA SOCIÉTÉ / LE RÔLE DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ / LA BRANCHE DU SPORT, PAS SEULEMENT DU SPORT ?

- Paul-Henri ANTONMATTEI, Professeur de droit à l'Université de Montpellier
- Thibaut DESJONQUERES, Directeur associé de Pluricité
- Christophe LEPETIT, Directeur des études économiques au CDES
- Thierry TEBOUL, Directeur général de l'AFDAS
- Stéphane VIRY, Député des Vosges
- David LAZARUS, Co-président de la commission Sport de l'AMF

GRANDS TÉMOINS

- Yves LE LOSTECQUE, ancien Directeur de l'Unité Sport à la Commission Européenne
- David CLUZEAU, Président de l'UDES

CLÔTURE

Marina FERRARI, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Retour sur l'évènement

L'évènement des 20 ans de la Convention Collective Nationale du Sport a réuni le 26 novembre 2025 à Paris plus de 300 invités et membres influents de l'écosystème autour des 5 partenaires sociaux représentatifs de la branche Sport.

L'occasion de revenir sur la création de la CCNS, les actions marquantes menées par la branche en faveur de la structuration des organisations sportives, au service des employeurs et des salariés, et son rôle dans le développement du sport au sein de la société.

Philippe Diallo, Président du COSMOS, a pris la parole en ouverture pour revenir sur la genèse de la CCNS, sur le bilan de ces 20 premières années et surtout sur les défis à relever.

« Le sport a souvent été ignoré dans sa dimension sociale et économique. Il est parfois un enfant délaissé des politiques publiques nationales. Grâce à la CCNS, la branche du sport a été au cœur de la mise en lumière du secteur depuis 20 ans. »

Il a conclu sur *« les 3 défis à relever pour les 20 ans à venir : la transition écologique qui touche nos activités, le défi de l'IA qui bouleverse les emplois et le défi de la formation professionnelle. »*

Dans la table ronde sur le rôle du sport, **Stéphane Viry, député des Vosges**, a regretté que *« le sport soit sous utilisé en France depuis de nombreuses années. La France ne s'est pas mise à l'échelle pour faire du sport un atout national »*.

Il préconise de travailler sur *« une gouvernance au niveau de l'état pour impulser une véritable politique publique de l'insertion par le sport. Le sport doit être au service de la nation, car la France va mal »*. Il estime que *« l'enjeu est d'aller au-delà des métiers du sport, ça doit être une question de citoyenneté »*.

Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et la Vie associative est intervenue en conclusion de cette après-midi d'échanges. Elle a félicité et remercié les acteurs de la branche pour *« ces 20 ans qui ont fait entrer le sport dans le champ des grandes branches professionnelles françaises »*. Elle a affirmé *« que le sport est un secteur économique majeur, structurant, créateur d'emplois et de valeurs »*.

Suite aux avancées obtenues depuis le Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, la ministre a annoncé *« la création d'une feuille de route commune : le Pacte pour l'emploi dans le sport 2025/2030. L'objectif est de faire du sport un secteur plus attractif plus inclusif plus durable et mieux structuré. »* Elle a conclu en réaffirmant l'engagement de l'État aux côtés de la Branche : *« le sport n'est pas un supplément d'âme des politiques publiques. Le sport est une réponse aux défis de notre temps : éducation, féminisation, développement durable... »*

Retour en images

[TÉLÉCHARGER
LES PHOTOS](#)



Photos : ©Matthieu SUPRIN

Service de presse du COSMOS :

CommStrat

Adeline Truchot - atrudchot@commstrat.fr - 06 60 83 01 03

Laura Scandella - laurascandella@commstrat.fr - 06 37 53 58 36

